Réunion publique PADD

Élaboration du PLUi Grands Calais Terres & Mers

29 avril 2025

GRAND CALAIS
Terres & Mers

VERDI

VOIX active

Accueil

Sondage

OU

1. **Envoyez @PLUIGCTM au 06 44 60 96 62**
2. **Vous pouvez participer**

Qu'est-ce qu'un PLUi ?

Qu'est-ce qu'un PLUi ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est un document de planification **qui dessinera le devenir des 14 communes du territoire de Grand Calais Terres et Mers**

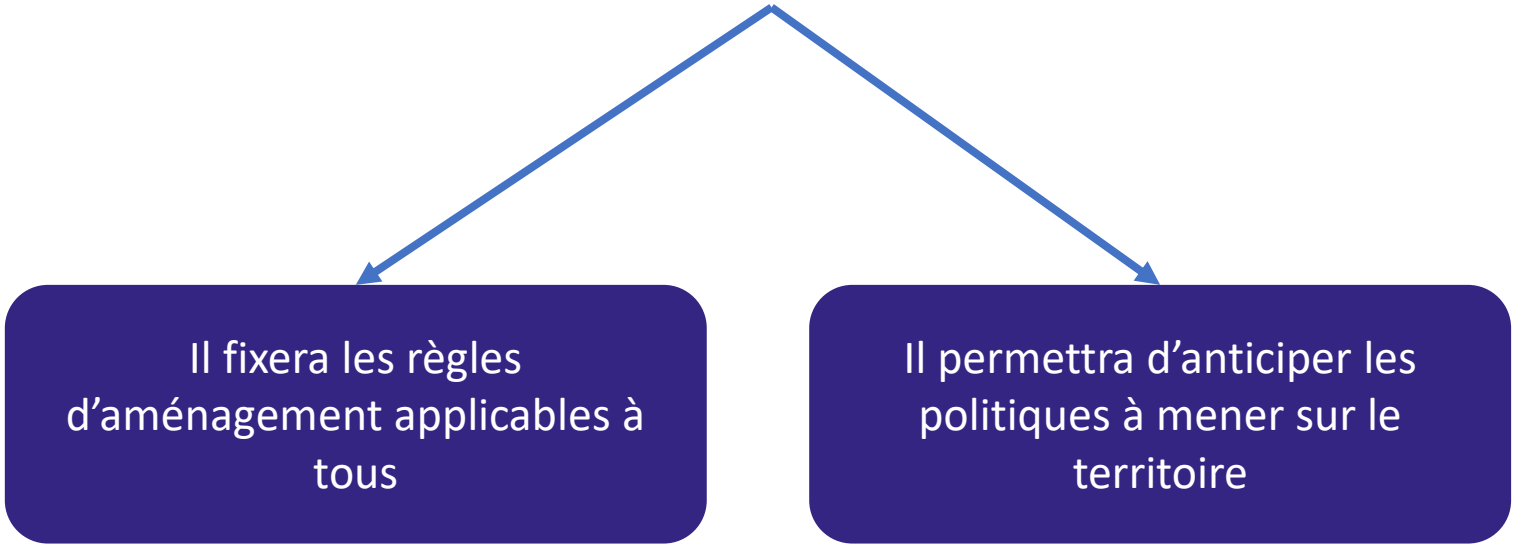

Le PLUi apporte des réponses au sujet du quotidien…

- **Travailler**
- **Construire**
- **Se soigner**
- **S'instruire**
- **Se déplacer**
- **Se divertir**
- **Se loger**
- **…**

GRAND CALAIS
Terres & Mers

Les étapes d'élaboration du PLUi

2023-2024

1

État des lieux
Le rapport

2024-2025

2

Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

2025

3

Traduction réglementaire
- Zonage
- Règlement

2026

4

Arrêt de projet
Avis
Partenaires techniques et services de l'état

2027

5

Approbation du PLUi
Document opposable

Nous sommes ici

GRAND CALAIS
Terres & Mers

Quels intérêts pour le territoire ?

Cohérence

Le PLUi renforcera la cohérence des politiques mise en œuvre sur les 14 communes du territoire.

Exemple : conservation des spécificités architecturales sur le territoire

Efficacité

Le PLUi permettra d'avoir une vision commune du devenir du territoire et guidera les réflexions autour des futurs aménagements.

Exemple : définition des zones constructibles et des zones à préserver.

Cohésion

Le PLUi favorisera l'optimisation des moyens et des compétences en valorisant la coopération des communes.

Exemple : mutualisation d'infrastructures scolaires (écoles, cantines,…).

GRAND CALAIS
Terres & Mers

L'impact du PLUi sur notre quotidien…

Le PLUi impacte l'ensemble de la population, que l'on soit chef d'entreprise, étudiant, actif, retraité… Il fixe des règles sur des questions de notre vie quotidienne :

- Où vais-je pouvoir **construire ?**
- Quels itinéraires emprunteront **les pistes cyclables ?**
- Comment vais-je pouvoir **me déplacer ?**
- Quels seront **les espaces naturels à préserver ?**
- Comment intégrer **les risques liés au dérèglement climatique ?**
- **Quels types de clôture** vais-je pouvoir réaliser **?**
- Où seront créées les **zones d'activités économique ?**

Questions & Réactions

LES 3 GRANDS AXES D'ACTION

pour Grand Calais Terres & Mers

UNE AGGLOMÉRATION **ATTRACTIVE ET DYNAMIQUE**

S’appuyer sur les atouts du territoire **pour stimuler l’économie locale et anticiper les défis de demain**

Valorisation de l’armature économique existante et promotion de démarche environnementale

soutien aux zones d’activités existantes, optimisation de leur fonctionnement et intégration de démarches environnementales.

Soutien à l’activité locale et diversification de l’économie

favoriser les filières innovantes et renforcer les synergies entre les différents secteurs (industrie, logistique, commerce, services).

Préservation et valorisation de l’agriculture

valorisation du patrimoine naturel et culturel, développement de nouvelles offres pour attirer les visiteurs.

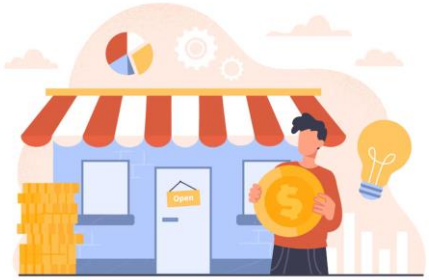

Renforcement de l’armature commerciale

renforcer l’attractivité des centralités et structurer les pôles commerciaux pour éviter l’étalement commercial.

Affirmation de la vocation touristique du territoire - Calais XXL

soutien aux exploitations agricoles et encouragement des pratiques agroécologiques.

Questions & Réactions

UNE AGGLOMÉRATION **ACCEUILLANTE**

Assurer un cadre de vie de qualité en favorisant **un développement urbain cohérent, inclusif et respectueux des équilibres** du territoire **en vue d'affirmer une nouvelle ambition démographique à moyen terme.**

Développement urbain économe en foncier

lutte contre l'étalement urbain en favorisant la densification et la réhabilitation des espaces déjà urbanisés.

Diversification de l'offre de logements

répondre aux besoins variés de la population (familles, seniors, jeunes actifs, personnes en situation de précarité).

Amélioration du parc de logements

soutien à la rénovation énergétique et à la réhabilitation du bâti existant.

Transition énergétique

promotion des bâtiments passifs et à énergie positive et implantation des projets urbains de préférence à proximité du réseau de chaleur.

Renforcement de l'offre de mobilités

amélioration des transports en commun, développement des mobilités douces et encouragement au covoiturage.

Maintien et développement des équipements publics

écoles, crèches, infrastructures sportives et culturelles pour garantir une qualité de service aux habitants.

UNE AGGLOMÉRATION **RÉSILIENTE ET DURABLE**

Préserver **les ressources naturelles et renforcer la résilience du territoire pour faire face aux défis climatiques et environnementaux**.

Préservation des milieux naturels et de la biodiversité

mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue, protection des espaces sensibles et renforcement des continuités écologiques.

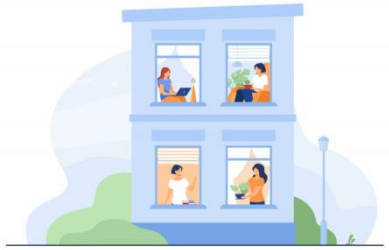

Valorisation et préservation de l'identité architecturale, urbaine et paysagère du territoire

protection des spécificités territoriales avec une prise en compte dans les projets d'aménagements.

Intégration de la nature en ville

développement des espaces verts, plantation d'arbres, création de corridors écologiques en ville pour améliorer le cadre de vie urbain.

Préservation de la richesse des milieux naturels dans le respect de la loi Littoral et en limitant l'impact de l'urbanisation et dans le respect de la loi Littoral

limitation de l'artificialisation des sols et intégration des principes de sobriété foncière.

Développement d'une mobilité durable

renforcement des infrastructures cyclables et piétonnes, encouragement à l'utilisation des transports en commun et modes de transport partagés.

Gestion durable des ressources et de l'eau

protection des nappes phréatiques, adaptation du territoire aux risques d'inondation, amélioration et entretien du réseau hydrographique de surface.

Prise en compte des risques naturels et technologiques

prévention des inondations, limitation des nuisances et mise en place d'actions pour renforcer la résilience du territoire face au changement climatique en tenant compte des réglementations existantes.

Questions & Réactions

Temps participatif

Positionnez-vous sur les enjeux prioritaires pour le territoire…

SUR LE VOLET FONCIER

UNE AGGLOMÉRATION ATTRACTIVE ET DYNAMIQUE

SELON VOUS LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION FONCIÈRE EST… (1 SEULE RÉPONSE)

- Une nécessité pour préserver les espaces naturels et agricoles.
- Un frein au développement du territoire.
- Une nécessité pour atteindre équilibre entre préservation et développement.

QUELLE PRIORITÉ DONNER À L'USAGE DES ESPACES CONSOMMÉS D'ICI 2036… (1 SEULE RÉPONSE)

- Majoritairement pour l'habitat.
- Majoritairement pour l'activité économique.
- Un équilibre entre les deux.

GRAND CALAIS Terres & Mers — Réunion publique PLUi — Restitution du PADD — 29 avril 2025

SUR LE VOLET ÉCONOMIE

UNE AGGLOMÉRATION ATTRACTIVE ET DYNAMIQUE

QUELLE ACTION DOIT ÊTRE PRIORITAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ? (1 SEULE RÉPONSE)

- Soutenir l'activité existante.
- Encourager de nouvelles filières innovantes
- Développer le tourisme

PENSEZ-VOUS QU'IL EST IMPORTANT D'INTÉGRER DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉS ? (1 SEULE RÉPONSE)

- Oui, c'est indispensable.
- Oui, mais sans freiner l'attractivité.
- Non, ce n'est pas une priorité.

GRAND CALAIS Terres & Mers — Réunion publique PLUi — Restitution du PADD — 29 avril 2025

SUR LE VOLET HABITAT

UNE AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE

COMMENT DOIT ÉVOLUER L'OFFRE DE LOGEMENT SUR LE TERRITOIRE ? (PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES)

- En construisant plus en tenant compte des enjeux de sobriété foncière.
- En proposant de nouvelles formes d'habitat.
- En rénovant et améliorant l'existant avant de construire du neuf.
- En favorisant le logement social et accessible.

QUELLE ACTION DEVRAIT ÊTRE PRIORISÉE POUR AMÉLIORER LA MOBILITÉ ? (1 SEULE RÉPONSE)

- Développer les transports en commun.
- Favoriser le vélo et les mobilités douces.
- Améliorer le réseau routier.

GRAND CALAIS Terres & Mers — Réunion publique PLUi — Restitution du PADD — 29 avril 2025

SUR LE VOLET ENVIRONNEMENT

UNE AGGLOMÉRATION RÉSILIENTE ET DURABLE

PARMI CES ACTIONS, LAQUELLE EST LA PLUS IMPORTANTE POUR ADAPTER LE TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

- Renforcer la végétalisation des espaces urbains.
- Protéger les milieux naturels.
- Développer les énergies renouvelables.
- Aller vers une offre de mobilité durable.

LA PRÉSERVATION DE L'EAU DOIT-ELLE ÊTRE UNE PRIORITÉ DU PLUI ?

- Oui, il faut encadrer strictement les usages.
- Oui, mais sans trop de restrictions pour les acteurs économiques et agricoles.
- Non, ce n'est pas un enjeu prioritaire.

GRAND CALAIS Terres & Mers — Réunion publique PLUi — Restitution du PADD — 29 avril 2025

Conclusion